

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1245/SG/PRI nommant un Commis Principal des Services, Administratifs et Financiers Billeteur et Régisseur de la Caisse des menus recettes et dépenses du Port de Commerce de Djibouti.

n° 75-1245/SG/PRI

Ministère
MINISTERE DU PORT ET DES REGIS INDISTRUELLES

Date de publication
19 juin 1975

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1975

Date du numéro
10 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Abdi Aden Djama commis principal des Services Administratifs et Financiers, est nommé, pour compter du 15 juin 1975, Billeteur pour le paiement de la solde et des allocations accessoires du personnel des services du Port entretenu sur les fonds du budget annexe du Port, du budget local, du budget de l'Etat et du FIDES, en remplacement de M. Jean vacheron.

Art. 2

Cumulativement avec ces fonctions, M. Abdi Aden Djama est nommé, pour compter de la même date, régisseur de la Caisse des menus recettes at dépenses du Port.